



DEMANDE DE RESERVATION

Salle Bellevue - C.P.R. - Autres

Enregistrée sous le n°

Pour pouvoir bénéficier de l'usage d'une salle municipale, il est nécessaire d'en faire la demande AU MINIMUM 15 JOURS A L'AVANCE. La prise de possession d'une salle suppose l'acceptation du règlement intérieur.

Le bénéficiaire Responsable

Madame – Monsieur

Adresse

Association

Dont le siège social se situe à

N° de téléphone de 9 h à 17 h 30

Courriel

L'objet

Sollicite l'attribution d'une salle en vue d'organiser :

Objet de la réservation :

Manifestation : publique privée

A but lucratif : oui non si oui (prix moyen sollicité) :

Date de la réunion :

Heure de prise en charge de la salle :

Heure de début de la manifestation : de clôture :

Salle souhaitée : Nombre de personnes :

Si Bellevue : Cuisine oui non

Si salle A ou B C.P.R. : réfrigérateur oui non

Salle B C.P.R. **ou Bellevue** : **Micro** oui non

Assurance RC – Police n° :

J'atteste être l'unique utilisateur de cette salle et que cette réservation ne fera pas l'objet d'une « cession » à une autre personne ou association

Fait à Vouziers, le

Signature